

## **Folie**

*Kawkab al-Sharq, 6 juin 1933*

C'est un art, sans aucun doute. Il en existe la forme calme et satisfaite, la forme violemment agitée, la forme aimable et agréablement sociable. Il en existe la forme qui se manifeste dans le silence, et la forme qui se manifeste dans la parole. Il en existe la forme qui se manifeste dans le calme et la stabilité, et la forme qui se manifeste dans le mouvement et l'agitation. Il en existe la forme qui se manifeste dans le rire, et la forme qui se manifeste dans les pleurs. Et il en existe d'autres variétés qu'on ne saurait énumérer sans consulter les manuels des médecins, ou sans interroger ceux qui s'occupent des aliénés au palais de l'Abbassiyya — ceux-là mêmes qu'un des députés a mentionnés hier, prétendant qu'ils sortent vers l'Égypte comme ses maîtres et ses dirigeants et gèrent ses affaires de nos jours.

Que cela ne déplaie pas aux lecteurs, et n'irrite pas les députés, et ne trouble pas l'activité parlementaire. Car je jure que je n'aurais rappelé ni la folie ni n'y aurais pensé, ni ne l'aurais rappelée ou y aurais pensé maintenant, si je n'avais lu dans les journaux de ce matin que l'un des héros des députés prononçait un discours lors de l'interpellation, resserrant le compte à chaque point jusqu'à ce que la situation en vînt à la crise — à ce qu'endure l'Égypte et à ce qu'elle reçoit en fait d'épreuves et d'horreurs. Et il mentionna les changeurs de monnaie et leur affaire, et mentionna la sévérité du gouvernement dans la perception des impôts, et la soumission du paysan aux coups et sa tolérance de la détresse et sa patience devant ce qui est écrit — sans douter un seul instant que ceux qui le soumettent à ces afflictions et l'égarent avec ces tentations sont eux-mêmes des diplômés du palais de l'Abbassiyya, jouissant du pardon de Dieu Tout-Puissant et de Sa miséricorde et de Sa clémence. Ce n'est donc pas moi qui ai rappelé la folie et ses variétés. Ce n'est pas moi qui ai mentionné le palais de l'Abbassiyya et ses hôtes — mais en toute équité envers moi-même, je crois que si un discours semblable a coulé sur les lèvres des députés, je dois m'arrêter sur ce discours et en expliquer le sens et en faire prendre conscience aux gens. Sinon que les journaux soient interdits d'accès à la Chambre et de publier ses nouvelles et d'en répandre les secrets, et que les procès-verbaux de la Chambre soient rendus des affaires scellées et secrètes que nul ne lit à part les intimes, et que seuls les personnes de confiance y jettent un regard. Quoi qu'il en soit, quelque chose de la part d'un député est —

Le député s'est décrit lui-même, et a décrit ses collègues et les ministres et les auxiliaires du gouvernement de cette description qu'il a prononcée et reniée — qui est la folie !

Quoi que soit le député, il est pris entre deux choses — toutes deux sont mauvaises, et la plus douce des deux est passée. Car s'il est sincère, Dieu nous en préserve, alors les affaires de l'Égypte n'étaient pas quelque chose qui devait être transmis à un peuple qui ne devait recevoir rien de moins que la vérité. Et il se peut qu'il ait dit autre chose que la vérité — Dieu nous en préserve — et s'il a dit autre chose que la vérité, il a remis les affaires de l'Égypte entre les mains d'un peuple qui se décrit comme fou et dit à ce qu'il leur aurait dit — si leurs adversaires le leur avaient dit — que les portes des prisons s'ouvriraient pour eux. Quant à moi, je pensais que l'éloquence et la magie de la parole s'intensifieraient au point de tout détruire et de tout couvrir, et qu'un député parmi les députés descendrait à décrire l'État et ses hommes comme fous depuis la plus haute tribune de la Chambre des Députés !

Ce qui est curieux et amusant, c'est que les journaux ne nous ont pas dépeint la Chambre des Députés comme tumultueuse et agitée, ni comme soulevée et bouillonnante devant cette description — mais l'ont au contraire dépeinte comme calme et sereine, écoutant comme si elle n'écoutait pas, comprenant comme si elle ne comprenait pas, laissant passer le discours de ce député ou étant laissée passer par le discours de ce député, n'y réfléchissant pas, ne s'y arrêtant pas, ne se tournant pas vers lui — même si elle avait tempêté et déferlé, s'était soulevée et avait bouilli, s'était apaisée puis avait repris quand un autre député avait mentionné il y a quelques jours le mot « barbares ». Enregistrons donc pour la Chambre des Députés qu'elle a appris la mansuétude après la colère, préféré la délibération à la révolution et à l'agitation, et pratiqué le pardon et l'indulgence dans des situations où elle avait coutume de pratiquer l'amour de la brutalité et le désir de vengeance. Peut-être nous a-t-elle écoutés et a-t-elle profité de ce que nous et d'autres lui avons présenté par voie d'exhortation, et évite-t-elle maintenant l'étroitesse de l'âme et l'embarras de la poitrine, et supporte-t-elle même d'être qualifiée de folle ?! En toute équité envers la Chambre, il convient de noter qu'elle n'a pas maintenu cette patience tout au long de la séance d'hier, car elle a protesté et grondé, et a failli se soulever dans une véritable colère — mais non pas par colère en son propre nom, plutôt par colère au nom du gouvernement, et non en se défendant elle-même, mais en défendant le gouvernement. La Chambre a protesté quand certains orateurs ont

mentionné que ceux qui avaient payé ce qui leur avait été demandé en impôts ne l'avaient fait que pour se débarrasser des fouets qui travaillaient leurs dos — sur quoi les députés se sont désolés que le gouvernement soit décrit comme torturant les gens et les prenant au fouet et au bâton pour leur faire payer ce qu'il leur réclamait en argent. C'est beaucoup que l'opposition trouve un écho dans la Chambre des Députés, et c'est beaucoup que les députés aient dit hier au gouvernement ce que les journaux de l'opposition lui disent chaque jour, prétendant qu'il utilise les fouets en public et prend la torture comme moyen de collecter les impôts. Et beaucoup de députés l'enregistrent dans le procès-verbal de la Chambre, et il n'est pas surprenant que les députés soient contrariés par cela — mais il est plutôt étrange qu'ils ne fassent pas taire l'orateur, ou ne l'expulsent pas, ou ne fassent pas supprimer ses paroles du procès-verbal, et qu'aucun d'eux ne prenne la parole pour dire à l'orateur : taisez-vous, et qu'ils n'informent pas leurs membres que le gouvernement était sur le point de se retirer de la séance en signe de protestation — à moins que le gouvernement n'accepte des excuses.

Rien de tout cela ne s'est produit — mais la Chambre a fermé les yeux sur le fait d'être qualifiée de folle, et la Chambre s'est mise modérément en colère au nom du gouvernement, et le gouvernement a fermé les yeux sur l'accusation de torture. Et tout cela est une preuve évidente que la poitrine de la Chambre a commencé à s'élargir, que la vivacité de la Chambre a commencé à s'adoucir — et plus encore, le député qui a qualifié l'État et ses hommes de fous s'est tourné vers la nation et l'a appelée à la révolution, et l'a blâmée pour son calme, et l'a sévèrement réprimandée pour son attachement à la tranquillité et son désir de stabilité de l'ordre au milieu de la sévérité qu'elle reçoit et du feu qu'elle endure — sur quoi la Chambre s'est tue pour lui, et les ministres se sont tus pour lui, et le député a continué jusqu'à annoncer la catastrophe imminente, le feu ardent, la révolution qui si elle se déclenche ne laissera rien de ce qu'elle touche sans le réduire en poussière. Et il a effrayé les députés et les ministres avec ce danger imminent et ce mal abominable, et avec l'éveil du paysan qui dort maintenant et est sur le point d'exploser comme un volcan, et est sur le point de marcher jusqu'à ce que lorsqu'il atteint les fenêtres des députés et des ministres il leur crie comme les Parisiens criaient au début de la Révolution française : « Du pain, du pain ! »

Tout cela a été dit hier, et dit par un député, et dit dans la Chambre des Députés, et les députés et les ministres l'ont entendu et lui ont témoigné de la patience et ne se sont pas agités, et cela a été publié dans les journaux de ce matin, et le jour ne s'achèvera pas avant que les journaux ne le répandent dans tous les recoins de l'Égypte — et les paysans le liront, ceux qui sont appelés au calme et incités à la révolution, et Dieu seul est capable de les émouvoir avec ce discours, de les inciter à sortir de l'ordre et à marcher sur le Caire et à se masser sous les fenêtres de la Chambre des Députés pour réclamer du pain — le pain dont ils ont besoin contre la faim qui les brûle.

Il était très bien de la part des députés et des ministres de se mettre en colère uniquement contre la sévérité du député, d'être patients avec le fait qu'il les qualifie de fous, et d'appeler le peuple à la révolution et de l'effrayer avec ses conséquences. Il était très bien de la part des députés et des ministres d'entendre tout cela et d'être patients avec et de s'en détourner — mais il y avait autre chose de mieux que cette colère et de plus utile pour le peuple, qui était que les députés et les ministres sentent vraiment que le peuple avait besoin de la miséricorde et de la clémence et du soulagement du gouvernement — et acceptent l'interpellation, et réalisent ce que les interpellateurs demandaient, et réduisent les impôts, et soulagent le peuple d'une partie de ce qu'il endure. C'était mille fois mieux que la colère et l'indifférence, et de la patience et de l'indifférence qui sont véritablement bénéfiques — ce qui fait que les gens sentent vraiment que les députés et les ministres se soucient de leurs intérêts et s'affligent de leurs douleurs, et veulent leur enlever une partie des douleurs.

Oui, c'était mille fois mieux que cette patience que les députés et les ministres ont affichée hier — car les gens ne sont pas en mesure de leur en être reconnaissants ni de l'enregistrer à leur crédit ; car ils font des rêves ensemble, et se pardonnent mutuellement, et certains font du bien aux autres. Et qu'importe au peuple misérable et toiling que les députés lui fassent grâce, et que le député lui fasse grâce — il est un homme affamé dont la faim le tourmente, misérable d'une misère qui l'écrase, malade d'une maladie qui risque de l'emporter.

C'était mille fois mieux pour le peuple que les députés ne lui offrissent pas cette patience comme une performance, et que cette interpellation ne se terminât pas sans alléger les fardeaux de la vie pour ces gens qui sont incapables de supporter les fardeaux de la vie — mais

les députés et les ministres n'y ont pas pensé et n'ont pas pu le faire ; l'affaire entre eux était plutôt une bataille verbale dans laquelle l'éloquence vraie ou simulée a excellé, jusqu'à atteindre ses limites — se terminant par la victoire du gouvernement, les remerciements des députés à son égard, et le peuple demeurant tel qu'il est, écrasé par les impôts et alourdi par eux, et les armées de maladies et de faim et de privation avançant sur lui, assombrissant le visage de la vie devant lui, et les fils de l'espoir se rompant.

Que les députés et les ministres célèbrent donc la victoire du vainqueur et la défaite du vaincu, et l'éloquence des orateurs, et la patience des patients. Et que le peuple misérable et éprouvé se console — et que cette guerre ne pèse pas sur lui, et que cette guerre n'étende pas sur lui son ombre comme une attente.

Que ce peuple misérable et éprouvé se console — car les impôts seront perçus sur lui cette année comme ils ont été perçus sur lui l'année dernière, et il trouvera dans leur paiement cette année le double de ce qu'il a trouvé à les payer l'année dernière, parce que sa gêne cette année est le double de sa gêne l'année dernière.

Que ce peuple misérable et éprouvé se console — car l'épreuve le cerne encore, le presse de toutes parts, et Dieu sait si les fouets seront utilisés cette année comme ils ont été utilisés l'année dernière. Et Dieu sait si les prisons seront ouvertes cette année comme elles l'ont été l'année dernière. Et Dieu sait s'il reste dans la capacité du peuple quelque chose qui lui permette d'endurer et l'aide à supporter...

Que ce peuple misérable et éprouvé se console, ou qu'il renonce à la consolation ; que ce peuple misérable et éprouvé soit patient, ou qu'il manque de patience — il n'y a pas de péril pour le peuple quand il se console et quand il est saisi de chagrin, et il n'y a pas de péril pour le peuple quand il est patient et quand le désespoir l'atteint — tant que les députés orent et excellent dans l'éloquence, et disputent et surpassent dans la disputatio, et que l'affaire se termine par le triomphe du gouvernement avec des remerciements, et le gouvernement se retirant, et la bannière de la victoire flottant au-dessus des têtes des ministres !!